

REGLEMENT CLUB POUR LES JEUNES

Montceau Triathlon a une école de triathlon labellisée 1 étoile par la Fédération Française de Triathlon.

Pour continuer à être labellisé, le club doit remplir des critères précis chaque année. Le premier critère concerne la qualification des personnes encadrant les jeunes de l'école. Le club doit également organiser une manifestation sportive agréée FFTRI à l'attention des jeunes. Et enfin le dernier critère concerne le class triathlon (référentiel national des jeunes de benjamins à juniors, à partir de performances chronométriques en natation et course à pied).

Règlement intérieur :

Les jeunes licenciés en loisir et en compétition s'engagent à participer à au moins deux disciplines des trois proposées (natation, vélo, course à pied).

Les jeunes licenciés en compétition s'engagent à participer à au moins trois compétitions en Bourgogne sous le label FFTRI (triathlon, duathlon, aquathlon ou bike and run)

Les jeunes licenciés de benjamin à junior, en loisir et en compétition s'engagent à participer aux class triathlon (course à pied et natation) organisés par le club.

Les inscriptions aux compétitions en Bourgogne seront prises en charges par le club pour les jeunes sur les distances Jeunes 1 et 2 ; la demande devra être faite auprès de S.Rousseau 10 jours avant la course. Lorsque le club inscrit un jeune et qu'il ne se rend pas sur le lieu de la compétition (sauf absence justifiée), l'inscription de la course suivante sera à la charge de l'athlète.

Le club prend en charge les inscriptions aux stages organisés par la ligue si le jeune licencié participe à trois épreuves (Triathlon ou Duathlon ou Aquathlon ou Bike and Run) dans l'année, en Bourgogne.

Signature des parents :

Signature du jeune :